

Compte rendu de la séance du 11 mars à 20h30

Convocations : 26/02/2021

Affichage : 15/03/2021

Présents : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Carlos LOPES, Dominique GINARD, Willy DELCOURT, Audrey DEMOURY, Jérôme GRUGEON, Samuel LEFEVRE, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Florent RICHARD, Bastien ROSE, Christian TASSART, Jean-Christophe THILLY,

Excusés : Fabienne STACHURSKI-LEBAS, (donne procuration à Jérôme GRUGEON), Bernard HAZARD (donne procuration à Marc BULCOURT)

Secrétaire de séance : Dominique GINARD

A la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante : renouvellement du marché d'assurance statutaire au 1^{er} janvier 2022.

- **Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal**

Le compte rendu de la réunion du 7 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

Comptes de gestion 2020 M14 et M49

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 aux budgets M14 et M49, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le receveur municipal et notifiés par l'ordonnateur n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Il approuve successivement les opérations budgétaires de l'exercice 2020 et adopte à l'unanimité les comptes de gestion correspondants.

Election d'un président de séance lors du vote des comptes administratifs

Le Conseil Municipal, unanime après en avoir délibéré, désigne Mme Véronique BRUYER pour assurer la présidence lors du vote des comptes administratifs M14 et M49.

Comptes administratifs 2020 M14, M49

Monsieur Dominique GINARD, délégué aux finances, expose aux membres du conseil municipal les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020.

Le président ayant quitté la séance et le conseil siégeant sous la présidence de Madame Véronique BRUYER conformément à l'article L 2121 14 du Code général des Collectivités locales le conseil adopte le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

M14 - Commune

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2020	244 611.50 €	189 940.98 €
Recettes 2020	272 068.03 €	203 893.18 €
Résultat de l'exercice 2020	27 456.53 €	13 952.20 €
Report 2019	795 144.96 €	-162 691.78 €
Situation au 31/12/2020	822 601.49 €	- 148.739.58 €

Situation au 31/12/2020 = 673 861.91 €

M49 - Eau

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2020	5 485.41 €	0 €
Recettes 2020	7 331.76 €	4 987.00 €
Résultat de l'exercice 2020	1 846.35 €	4 987.00 €
Report 2019	182 044.32 €	37 988.96 €
Situation au 31/12/2020	183 890.67 €	42 975.96 €

Situation au 31/12/2020= 226 866.63 €

Affectation des résultats

Après avoir examiné les comptes administratifs statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

M14 : un excédent de fonctionnement de 822 601.49 € et un déficit d'investissement de 148 739.58 € le conseil municipal décide d'affecter 673 861.91 € en report de fonctionnement R002 et 148 739.58 € au compte R1068.

M49 : un excédent d'exploitation de 183 890.67 € le conseil municipal décide d'affecter cette somme en report d'exploitation au compte R 002 et un excédent d'investissement de 42 975.96 € affecté au compte R 001.

Délibération : arrêt d'éclairage public la nuit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la volonté d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit faisait partie des priorités des habitants de la commune qui se sont exprimés par le biais du sondage réalisé l'automne dernier. (51 sur 60 réponses). La commune pourrait ainsi faire une économie d'environ la moitié des dépenses d'énergie d'éclairage public soit 3 500 €. Etant donné que les services de gendarmerie n'ont pas enregistré d'augmentation de délits dans les communes ayant recours à ce mode de fonctionnement, Monsieur le Maire propose d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h. Cette proposition est retenue avec 14 voix pour et 1 abstention (Samuel LEFEVRE). La mise en place se fera mi-avril pour un essai de 3 mois.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une étude est en cours de réalisation par la FDE pour estimer le cout du remplacement de lampe par des LED mais aussi le remplacement de l'ensemble des candélabres.

Point sur le diagnostic sur le réseau d'eau potable

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération du 11 février 2020 la commune a confié la réalisation d'une étude mutualisée patrimoniale du réseau et des équipements relatifs à la gestion de l'eau potable à la CC2SO. Cette étude consiste dans un premier temps : à réaliser un diagnostic patrimonial, d'analyser le fonctionnement du réseau et de la gestion du système d'alimentation en eau en vue d'une reprise de compétence par la CC2SO. Cette étude diagnostic mutualisée est subventionnée par l'agence de l'eau à 70%, le reste à charge sera facturé aux communes par la CC2SO.

Avis sur enquête d'utilité publique (éoliennes Grattepanche)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avis d'enquête publique prescrite par arrêté préfectoral sur la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien comprenant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la commune de GRATTEPANCHE. Invité à se prononcer, le conseil municipal s'abstient à l'unanimité de donner un avis.

Renouvellement du marché d'assurance statutaire au 1^{er} janvier 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme de négocier un contrat d'assurance statutaires auprès d'une compagnie d'assurance agréée pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025. Le conseil municipal se réserve la possibilité de mettre en concurrence la proposition qui en découlera.

Informations diverses

- Consultation du public sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Willy DELCOURT représentant de la commune au SDAGE présente les grands enjeux du SDAGE :
Préserver et restaurer les milieux aquatiques - Garantir pour tous une eau potable en quantité suffisante - Prévenir et gérer les crues et inondations - Protéger le milieu marin - Mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau durable et cohérent.

Site internet pour donner son avis : www.agissons pour leau.fr

- Un défibrillateur est en commande et sera installé en extérieur au niveau de l'entrée de la salle des fêtes.
- Les travaux d'embellissement du transformateur rue des 2 ponts seront réalisés en avril. (Demande d'autorisation Enedis et nettoyage seront effectués au préalable)
- Travaux et achat à prévoir lors du vote du BP 2021 : achat nettoyeur haute pression, extension du local à poubelle. Sur la Mairie : les fenêtres de toit sont à changer, la toiture est à démousser, une poutre de la cave est à changer.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de sa participation au comité de pilotage sur le projet de création d'une cuisine centrale visant à dynamiser les filières agricoles et à contribuer au «mieux manger» en permettant l'accès à une alimentation locale au bénéfice des cantines scolaires, EHPAD et portage de repas à domicile.
- Le grenier a été en grande partie débarrassé ; suite à cette intervention le nombre de mouches a considérablement baissé. Une ferme et une sablière de charpente sont à restaurer.

Séance est levée à 22h15